



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**Inventaire général
du patrimoine culturel**

Rhône-Alpes, Savoie
Albertville
12 rue Félix Chautemps
Cité scolaire Jean-Moulin

Sculpture / revêtement de sol : La Salle de bain

Références du dossier

Numéro de dossier : IM73000608
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2020
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale 1% artistique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : sculpture, revêtement de sol
Titres : La Salle de bain

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, AI, 191
Emplacement dans l'édifice : espace vert face à l'entrée principale

Historique

Le projet de Pierre Tatu est sélectionné par le comité artistique du 30 juin 2009. L'arrêté pour la décoration artistique de la cité scolaire, d'un montant de 73.000 € TTC, est signé le 19 novembre 2009 (A ARA 5410 W 1). L'installation est effective en 2011.

Période(s) principale(s) : 1er quart 21e siècle ()
Dates : 2011 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Pierre Tatu (sculpteur, attribution par source)

Description

L'œuvre est composée de 7 parallélépipèdes rectangles : 3 sont disposés verticalement, 3 horizontalement, le septième étant une longue bande au sol accompagnant les allées et venues des élèves de la rue au lycée. Chaque élément est revêtu de carreaux de céramique diversement colorés et de tailles différentes, tant carré que rectangulaire. Les 6 éléments en volumes sont disposés aléatoirement sur la pelouse.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : maçonnerie, céramique

Matériaux : béton (support) ; céramique

Mesures : h : 93 cm (élément n° 1) la : 300,5 cm pr : 45,5 cm

Élément n° 2 : h = 121 cm ; la = 45,5 cm ; pr = 45,5 cm. Élément n° 3 : h = 61 cm ; la = 45,5 cm ; pr = 45,5 cm. Élément n° 4 : h = 75 cm ; la = 391 cm ; pr = 45,5 cm. Élément n° 5 : h = 47,5 cm ; la = 480,5 cm ; pr = 45 cm. Élément n° 6 : h = 211 cm ; la = 106,5 cm ; pr = 45,5 cm. Revêtement de sol : la = 166 cm ; l = 3900 cm.

État de conservation

mauvais état , mauvaises conditions de conservation

2020 : le sol herbeux sur lequel reposent les 6 structures parallélépipédiques est irrégulier. Le proviseur déplore qu'aucune bande de protection n'ait été prévue autour de chaque volume, afin de les préserver du passage régulier de la tondeuse. Les angles inférieurs sont cassés (éléments n° 1, 2, 3, 5, 6) ; des carreaux ont été recollés, d'autres manques (éléments n° 4 (1) et 5 (2)). Des coulures s'observent particulièrement sur les carreaux sombres (éléments n° 2, 3, 6) et une calcification des joints s'observe sur les angles supérieurs des éléments n° 2, 3, 4, 6. Le revêtement de sol est en bon état.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la région

Références documentaires

Documents d'archive

- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique : acquisition, publication, gestion (1998-2016)**
A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Z_ARCHIVES 1% Region. **Dossiers du 1 % artistique : acquisition, publication, gestion** (1998-2016).
A Région Rhône-Alpes : Z_ARCHIVES 1% Region
- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Arrêtés d'acquisition d'œuvres d'art pour la décoration artistique (2009-2013).**
A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 5410 W 1. **Arrêtés d'acquisition d'œuvres d'art pour la décoration artistique** (2009-2013).
A Région Rhône-Alpes : 5410 W 1
- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 4319 W 2. Dossiers de 1% artistique (2007-2009)**
A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 4319 W 2. **Dossiers de 1% artistique (comité artistique régional) : Lycée Frédéric Faÿs (69). Lycée Chazelles sur Lyon (42). Lycée annexe BTP Bron (69). Lycée Général Ferrié (73). Lycée Adrien Testud (42). LEGTA Domaine de Reinach à la Motte Servolex (73). Lycée Anna de Noailles (74). LEGTA de Dardilly. EREA de Montélimar. Cité scolaire Jean Moulin à Albertville (73). Lycée Jacques Prévert à Fontaine (38).** (2007-2009).
A Région Rhône-Alpes : 4319 W 2
- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 5694 W 22. Lycée Jean Moulin : restructuration, 1% artistique (2006-2009)**
A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 5694 W 22. Lycée Jean MOULIN (73), Restructuration générale du lycée, opération n°19000207, 1% artistique, marché et paiements (2006-2009).
A Région Rhône-Alpes : 5694 W 22

Documents figurés

- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 photogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

Annexe 1

Présentation de l'intention de Pierre Tatu (A Auvergne-Rhône-Alpes)

Présentation de l'intention de Pierre Tatu (A Auvergne-Rhône-Alpes)

Remarque sur le site et sur la zone d'intervention en particulier

Dans le cadre de la restructuration de la cité scolaire, le parti pris architectural a été d'ouvrir l'établissement sur la ville . Un ancien bâtiment a ainsi été détruit pour laisser place à un vaste espace - très ouvert et en contact direct avec la ville -, positionnant et marquant ainsi très nettement la nouvelle entrée du lycée.

Parti pris

Lors de la visite du site, - tout en pensant à la nécessité de traiter l'axe reliant la rue au bâtiment d'entrée, mais aussi à la possibilité de donner à la zone de pelouse un statut d'espace praticable (lieu à vivre , à occuper et dans lequel introduire une qualité de convivialité voire d'intimité) – Pierre Tatu s'est rendu compte à quel point cette zone et l'ensemble du parvis d'entrée était exposés et ouverts de tous côtés (excepté le côté fermé par une haie). Avec un sentiment très marqué de l'horizontale, du plan horizontal.

Cette exposition à l'extérieur et ce fort sentiment d'un plan lisse l'ont conduit à centrer son intervention sur l'appréhension de ce schéma horizontal ainsi que sur les liens, les points de contact entre les espaces intérieurs et extérieurs à la cité scolaire.

Il a choisi pour cela de traiter le cheminement d'entrée sur le mode horizontal et de répondre à celui-ci par l'introduction d'éléments de repères et de contacts visuels et physiques jouant avec la verticalité - ceci en employant les mêmes matériaux et les mêmes couleurs.

Lieux d'intervention et descriptif des éléments implantés

L'artiste a donc défini la zone d'intervention de la façon suivante, en trois parties complémentaires :

- 1- l'allée bitumée, sur sa partie bordant l'espace vert, sur une largeur d'environ 2 mètres ;
- 2- le seuil marquant la séparation entre les espaces de la rue et ceux internes à la cité scolaire ;
- 3- l'espace vert dans son ensemble.

1- Depuis le portail d'entrée, sur une largeur d'environ 2 mètres courant le long du muret séparant l'allée bitumée de la pelouse, le sol est rehaussé à hauteur du muret offrant ainsi une sorte de continuité avec le trottoir des rues.

La bordure comme la banquette de ce passage surélevé sont habillées de carreaux céramiques émaillés, de couleurs contrastées.

Ce type de revêtement (pouvant résister au gel et ne pas être glissant) se réfère à l'aménagement des intérieurs domestiques ou de lieux à valeur symbolique, et au souci de la qualité décorative des revêtements qui y sont utilisés. Au-delà du muret de bordure de la pelouse, à proximité du bâtiment d'entrée, cet axe de cheminement se prolonge à même le sol, à fleur du bitume, jusqu'au dallage seuil d'entrée.

Cette « bande colorée » habillant le bord de l'allée centrale établit, sur le mode horizontal, un lien matériel et visuel direct entre la rue et l'entrée des bâtiments. L'allée centrale (axe principal d'accès au bâtiments) qui traverse cet espace et court sur près de 50 mètres, ainsi que l'espace vert qui la jouxte s'étendent tous deux sur un même plan quasi horizontal. Ils offrent ainsi un très fort dégagement visuel vis à vis de la rue et des espaces environnant (de la Place du Cdt Bulle jusqu'aux arrière-plans de collines et de montagnes).

2- Le point de jonction entre le parvis côté rue et l'entrée de la cité scolaire est composée d'une clôture et d'un portique qui font séparation et qui sont simultanément, tous deux, des objets « transparents ». Afin de marquer ce point de jonction de façon plus tangible entre intérieur et extérieur, de rompre légèrement avec la quasi continuité de ces deux espaces, un petit mur prend la place de la clôture entre le portique d'entrée et le bord de la pelouse en débordant de quelques centimètres la hauteur de clôture. Son revêtement est fait de béton lissé coloré, d'un rouge uniforme, afin de signifier sa différence de nature d'avec les autres éléments verticaux décrits ci-dessous.

Ce mur est percé sur son côté d'une ouverture circulaire de 55 cm de diamètre, petit détail d'architecture reliant l'intérieur et l'extérieur.

3- Comme une composition architectonique, un ensemble de six autres éléments verticaux, d'épaisseur identique (55 cm), « praticables » ou non par les usagers du lycée, est disposé régulièrement sur la pelouse en jouant de l'échelle, d'un système de proportions et d'une forme d'ornementation du site.

Ils sont habillés du même type de revêtement de carreaux céramiques que le sol en bordure de l'allée bitumée (avec une variante de composition graphique) et sont répartis selon le plan d'implantation suivant :

- la disposition générale de leurs axes directionnels fait écho au plan d'implantation orthogonal des bâtiments ;
- deux murs transversaux sont disposés parallèlement aux extrémités frontales de la pelouse, leur hauteur rendant possible des appuis en position debout, plus ou moins à hauteur de coude ;

- un muret longitudinal est disposé latéralement à proximité de l'allée de cheminement, en arrière de l'espace vert, sa hauteur autorise la position assise ;
- plus rapproché de l'allée et du portique d'entrée, et aussi plus central au sein de l'esplanade, une paroi d'environ 3 m de hauteur est placée face à la rue, de stature plus imposante que les autres éléments du fait de sa verticalité, cet élément d'architecture se rapproche d'un objet de signalétique comme point d'accroche visuelle prédominant ;
- disposés sur l'axe médian et du côté de la haie d'arbustes, deux petites colonnes de section carrée et de faible hauteur sont placées à proximité l'une de l'autre; duo d'objets aux proportions plus « amicales », elles autorisent également la position assise.

Mise en œuvre

L'allée bitumée est recouverte, sur une parcelle courant le long du muret la séparant de la pelouse, depuis le portail d'entrée jusqu'au dallage marquant le seuil du bâtiment B3, d'un sol carrelé coloré, rehaussé à hauteur du muret. Afin de marquer une « jonction » avec le parvis côté rue et la place du Cdt Bulle, l'extrémité de cette bordure est introduite par un petit mur de 1,30 m de haut environ. En résonance avec cet élément d'habillage du sol, marquant physiquement et visuellement l'axe de cheminement de l'entrée du lycée, et dans des proportions similaires au petit mur placé sur le seuil, un ensemble de 5 volumes parallélépipédiques sont disposés sur la pelouse selon les axes directionnels des façades des bâtiments. D'épaisseur identique, leurs dimensions varient en hauteur et en longueur, afin de créer un rythme.

Ils sont également revêtus de carreaux émaillés colorés.

Le dessin du carrelage est réalisé sur une base de trame linéaire et assez complexe, afin de ne pas repérer de motifs récurrents.

Revêtement

Sur une base en béton, ces différents éléments sont habillés de carreaux de grès cérame émaillé de qualités différentes pour le sol et pour les murs.

Les couleurs seront choisies dans les tonalités existantes ou seront fabriquées spécialement si nécessaire. Le dessin de la trame du carrelage s'appuie sur des formats de carreaux existants.

Il est réalisé selon une grille orthogonale assez complexe, afin de ne pas faire apparaître de motifs récurrents.

Les formats des carreaux recouvrant les murs sont au nombre de 5.

Pour le revêtement du sol, s'ajoutent 2 formats supplémentaires, de plus grande longueur, afin d'accentuer l'effet directionnel dans le sens de l'axe d'entrée de la cité scolaire.

Les couleurs des carreaux sont identiques pour le sol et pour les éléments verticaux.

Budget

PHASE 1 :

conception et étude : 26 000 euros

PHASE 2 : fabrication

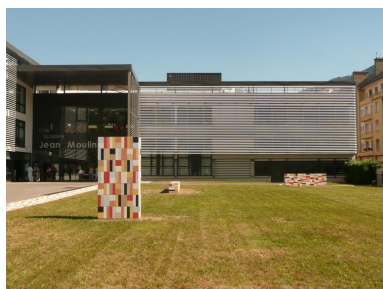
émaillage couleur grès cérame : 8 000 euros

PHASE 3 : pose et installation

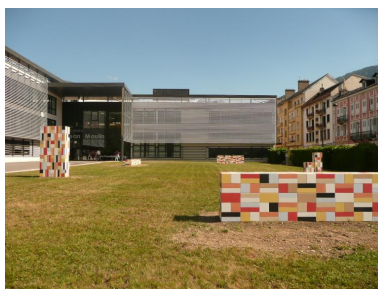
Matériaux / carreaux de grès cérame / ciment / béton ciré : 14 000 euros terrassement et maçonnerie : 15 000 euros pose

carrelage : 10 000 euros

Illustrations



L'œuvre in situ, vue d'ensemble vers le lycée. De gauche à



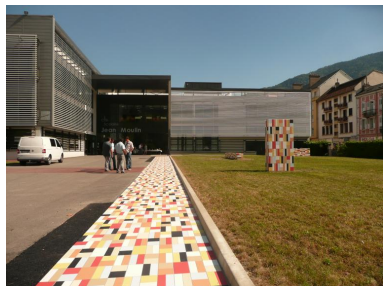
L'œuvre in situ, vue d'ensemble vers le lycée. De gauche à droite :



L'œuvre in situ, vue d'ensemble depuis le lycée. Au premier

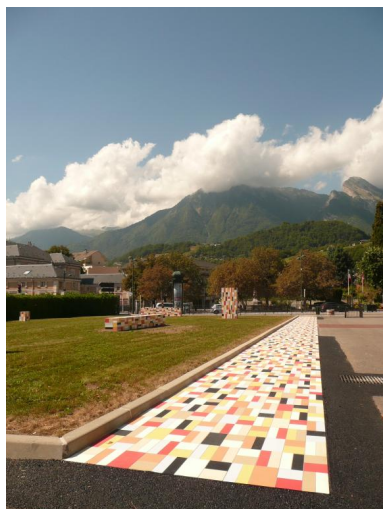
droite : revêtement de sol,
éléments n° 6, 5, 1 (état 2011)

Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300391NUCAB



L'œuvre in situ, vue d'ensemble
vers le lycée. Au premier plan,
revêtement de sol ; de gauche à droite,
élément n° 5, 6 et 1 (état 2011).

Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300394NUCAB



L'œuvre in situ, vue d'ensemble
depuis le lycée. Revêtement
de sol ; de gauche à droite,
élément n° 3, 5, 4, 6 (état 2011).

Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300397NUCAB



L'œuvre in situ, vue rapprochée.
Éléments n° 5 et 6 (état 2011).

Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300400NUCAB

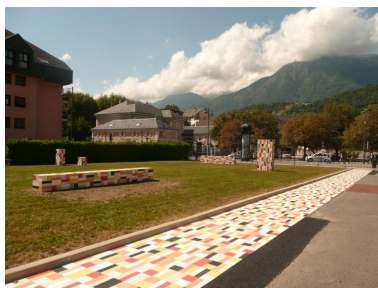
éléments n° 6, 5, 1, 3, 2 et au
premier plan n° 4 (état 2011).

Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300392NUCAB



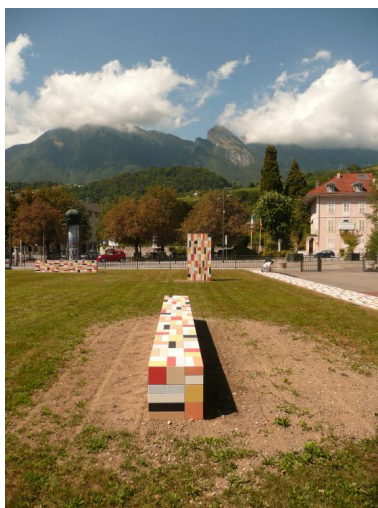
L'œuvre in situ, vue d'ensemble.
Éléments n° 2 et 3 (état 2011).

Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300395NUCAB



L'œuvre in situ, vue d'ensemble
depuis le lycée. Revêtement de
sol ; de gauche à droite, élément
n° 5, 2, 3, 4, 6 (état 2011).

Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300398NUCAB



plan, élément n° 1 ; de gauche à
droite : n° 2, 3, 4, 6, 5 (état 2011).

Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300393NUCAB



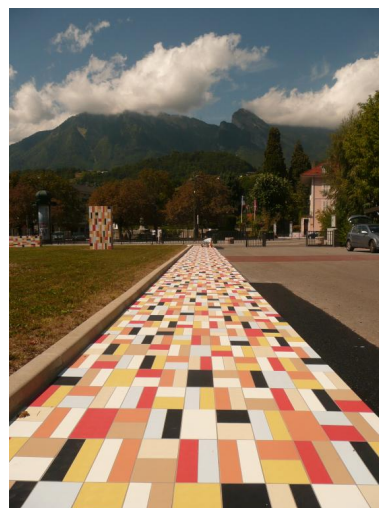
L'œuvre in situ, vue rapprochée.
Éléments n° 4, 6, 5 (état 2011).

Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300396NUCAB



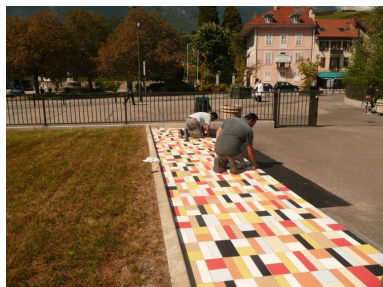
L'œuvre in situ, vue rapprochée.
De gauche à droite, élément
n° 5, 1, 6, 2, 3 (état 2011).

Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300399NUCAB



Œuvre en cours d'installation,
en 2011. Éléments n° 5, 6, 4.
Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300401NUCAB

Œuvre en cours d'installation,
en 2011. Revêtement de sol, en
arrière plan éléments n° 4 et 6.
Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300402NUCAB



Revêtement de sol en cours
d'installation, en 2011.
Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300403NUCAB

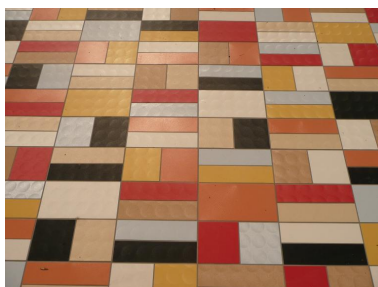
Pierre Tatu avec les lycéens, en 2011.
Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300404NUCAB



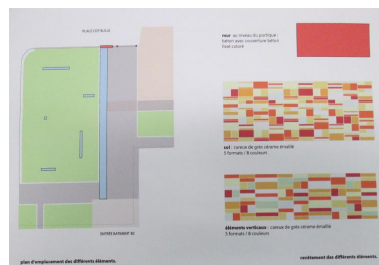
Pierre Tatu avec les lycéens, en 2011.
Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300405NUCAB



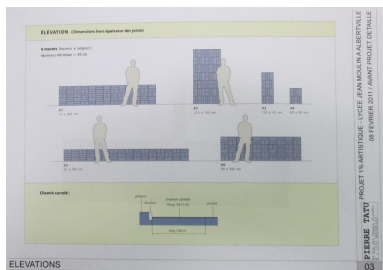
Vue d'ensemble avec les lycéens,
en 2011. Éléments n° 4 et 6.
Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300406NUCAB



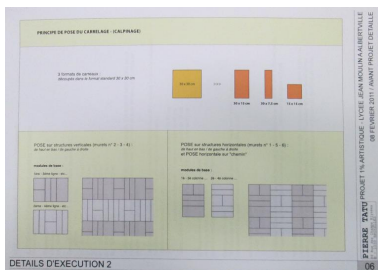
Détail de l'œuvre.
Autr. auteur inconnu
IVR84_20207300407NUCAB



Plan d'emplacement des
différents éléments ; revêtements
des différents éléments.
Autr. Pierre Tatu,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20207300711NUCAB



Élévations, avec cotations.
Autr. Pierre Tatu,
Repro. Valérie Pamart
IVR84_20207300712NUCAB



Principes de pose du carrelage.
Autr. Pierre Tatu,
Autr. Valérie Pamart
IVR84_20207300713NUCAB



Vue d'ensemble.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20207300870NUCAQ



Vue d'ensemble.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20207300872NUCAQ



Vue d'ensemble.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20207300844NUCAQ



Éléments 2, 1, 5 et revêtement de sol.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20207300849NUCAQ



Éléments 3 et 4.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20207300852NUCAQ



Élément 6, détail.
Phot. Thierry Leroy
IVR84_20207300854NUCA

Dossiers liés

Édifice : Cité scolaire Jean-Moulin (IA73004651) Rhône-Alpes, Savoie, Albertville, 12 rue Félix-Chautemps

Dossiers de synthèse :

Ensemble des œuvres réalisées au titre du 1% artistique dans les lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IM00000003)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Dandel, Valérie Pamart

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



L'œuvre in situ, vue d'ensemble vers le lycée. De gauche à droite : revêtement de sol, éléments n° 6, 5, 1 (état 2011)

Référence du document reproduit :

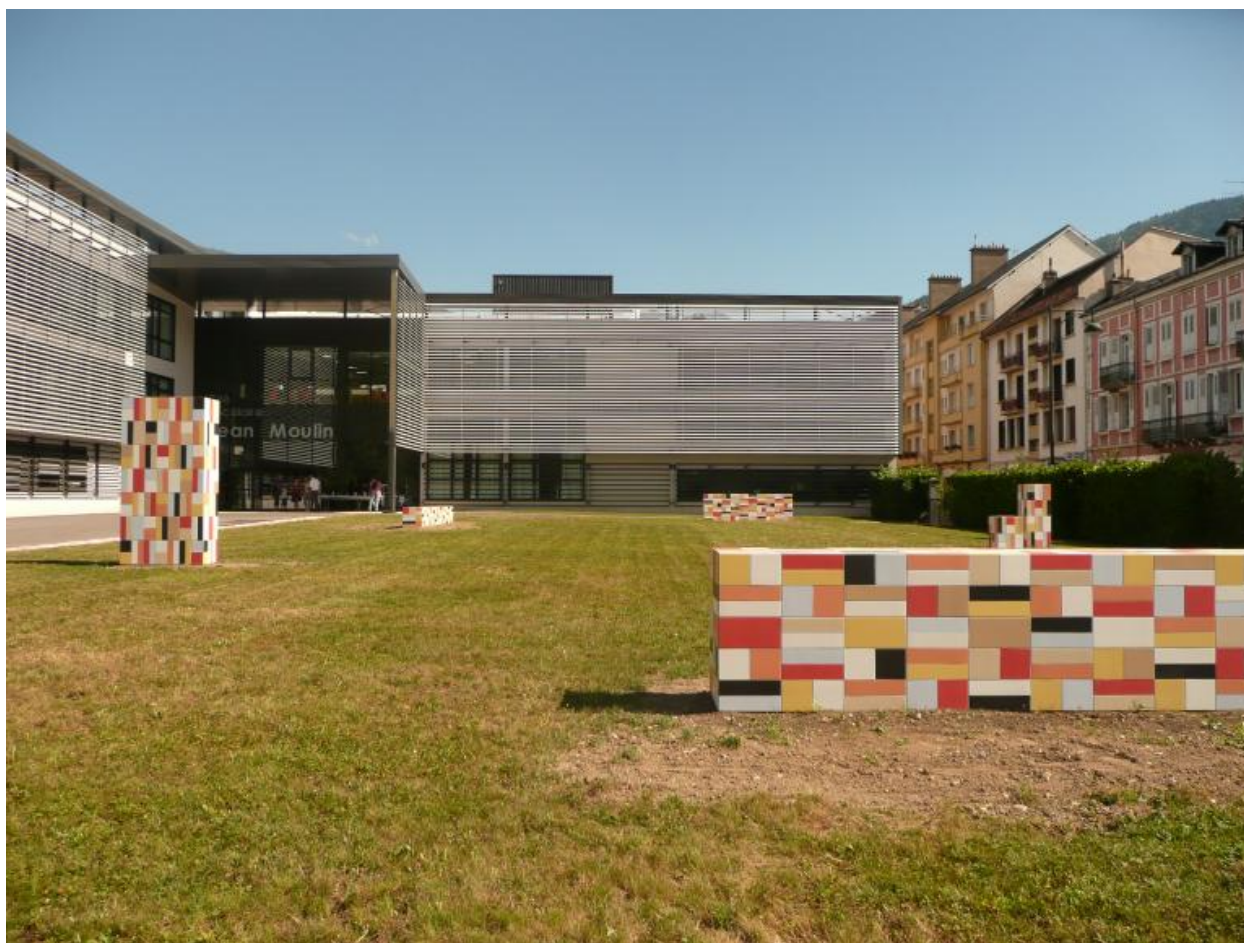
- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 fotogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300391NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'œuvre in situ, vue d'ensemble vers le lycée. De gauche à droite : éléments n° 6, 5, 1, 3, 2 et au premier plan n° 4 (état 2011).

Référence du document reproduit :

- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 fotogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300392NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'œuvre in situ, vue d'ensemble depuis le lycée. Au premier plan, élément n° 1 ; de gauche à droite : n° 2, 3, 4, 6, 5 (état 2011).

Référence du document reproduit :

- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 fotogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300393NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'œuvre in situ, vue d'ensemble vers le lycée. Au premier plan, revêtement de sol ; de gauche à droite, élément n° 5, 6 et 1 (état 2011).

Référence du document reproduit :

- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 fotogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300394NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'œuvre in situ, vue d'ensemble. Éléments n° 2 et 3 (état 2011).

Référence du document reproduit :

- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 fotogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300395NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'œuvre in situ, vue rapprochée. Éléments n° 4, 6, 5 (état 2011).

Référence du document reproduit :

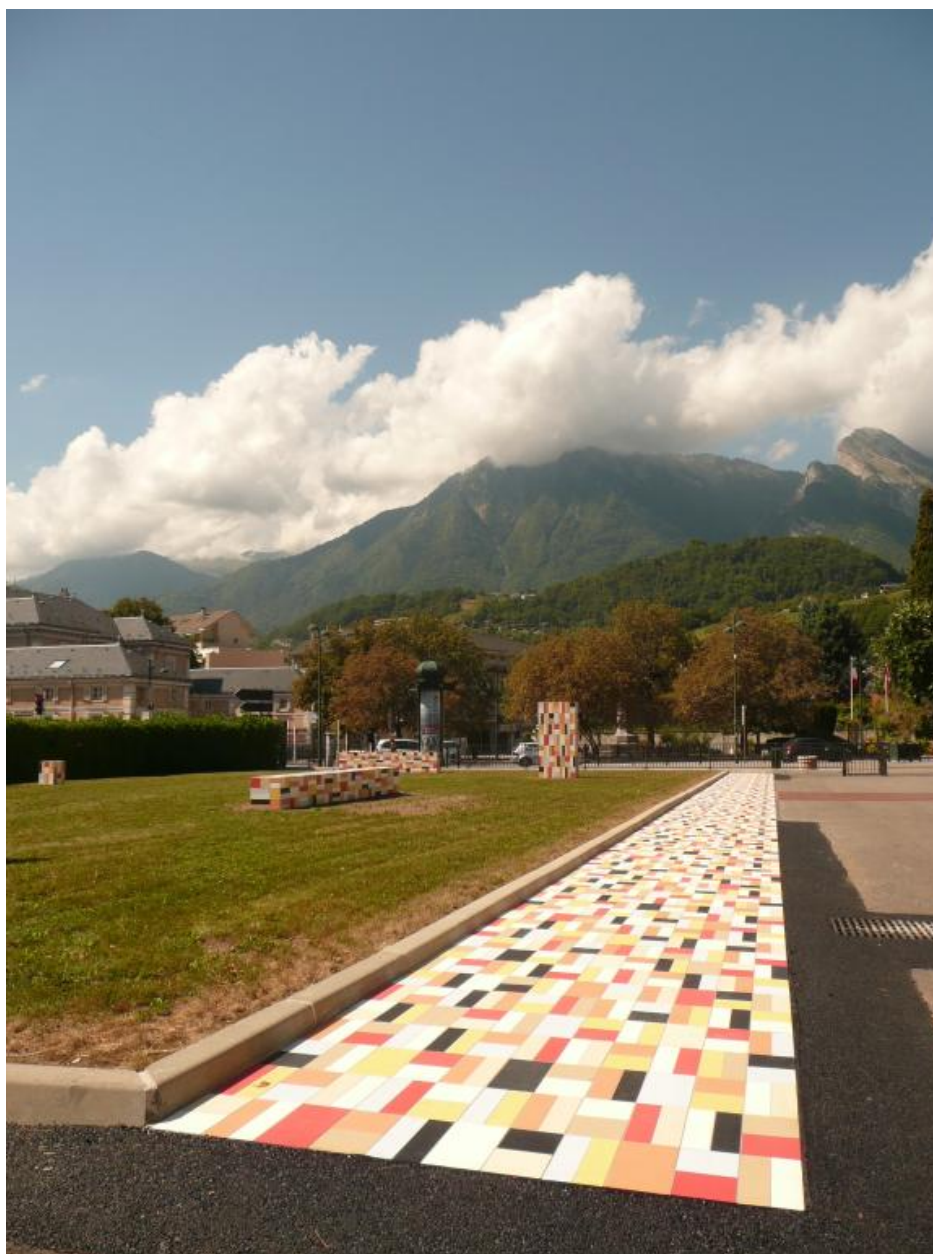
- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 fotogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300396NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'œuvre in situ, vue d'ensemble depuis le lycée. Revêtement de sol ; de gauche à droite, élément n° 3, 5, 4, 6 (état 2011).

Référence du document reproduit :

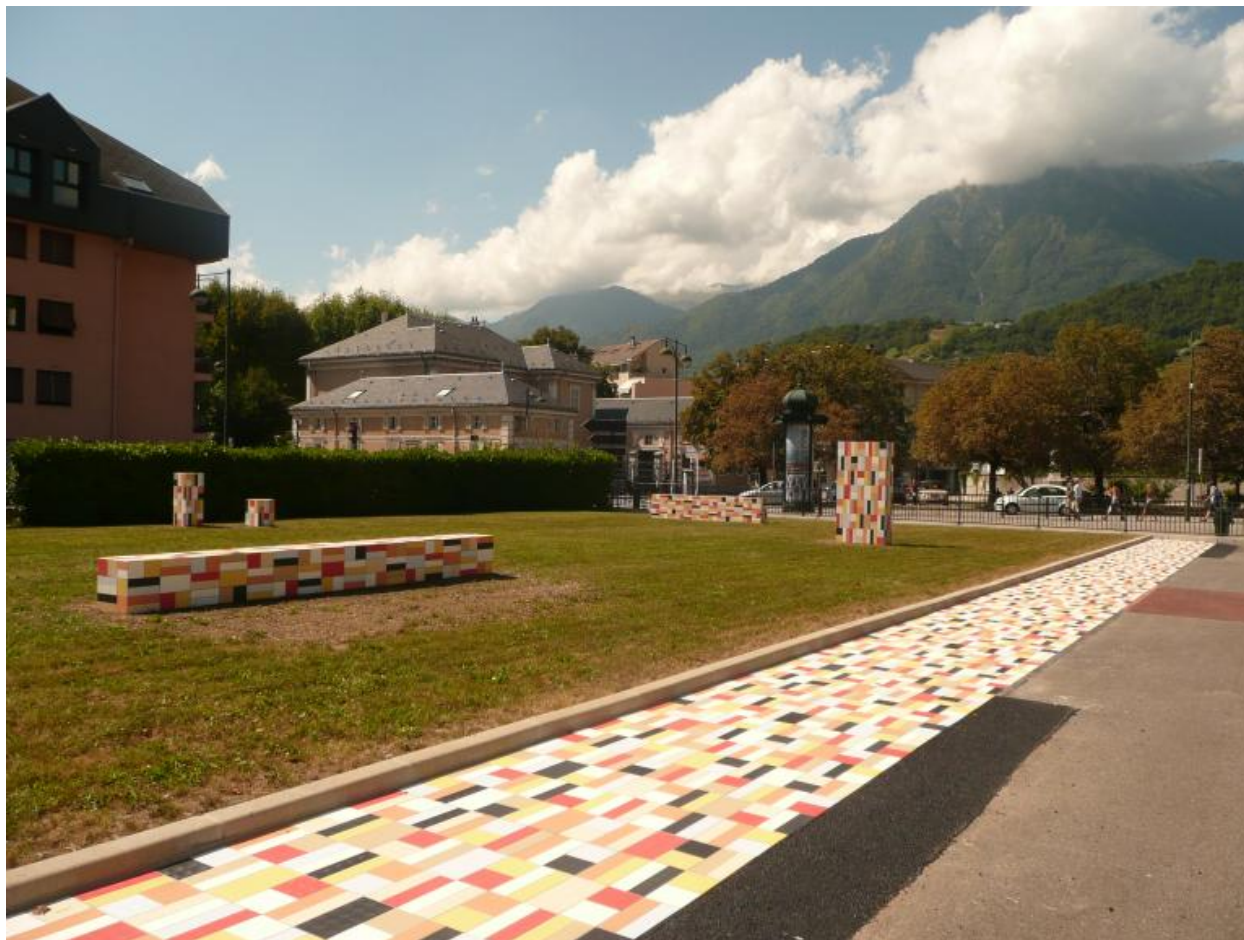
- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 fotogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300397NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'œuvre in situ, vue d'ensemble depuis le lycée. Revêtement de sol ; de gauche à droite, élément n° 5, 2, 3, 4, 6 (état 2011).

Référence du document reproduit :

- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 fotogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300398NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'œuvre in situ, vue rapprochée. De gauche à droite, élément n° 5, 1, 6, 2, 3 (état 2011).

Référence du document reproduit :

- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 fotogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300399NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'œuvre in situ, vue rapprochée. Éléments n° 5 et 6 (état 2011).

Référence du document reproduit :

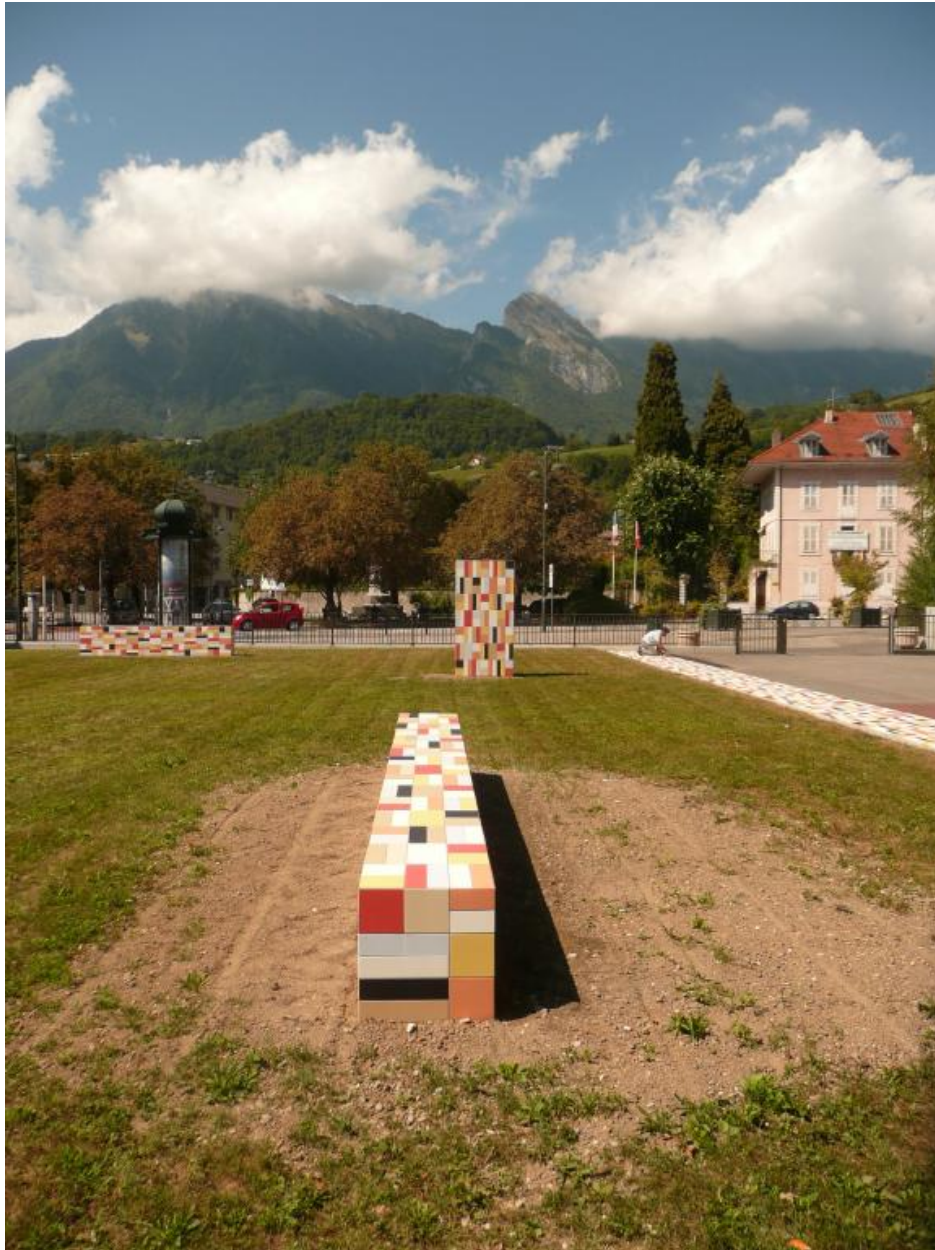
- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 fotogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300400NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Œuvre en cours d'installation, en 2011. Éléments n° 5, 6, 4.

Référence du document reproduit :

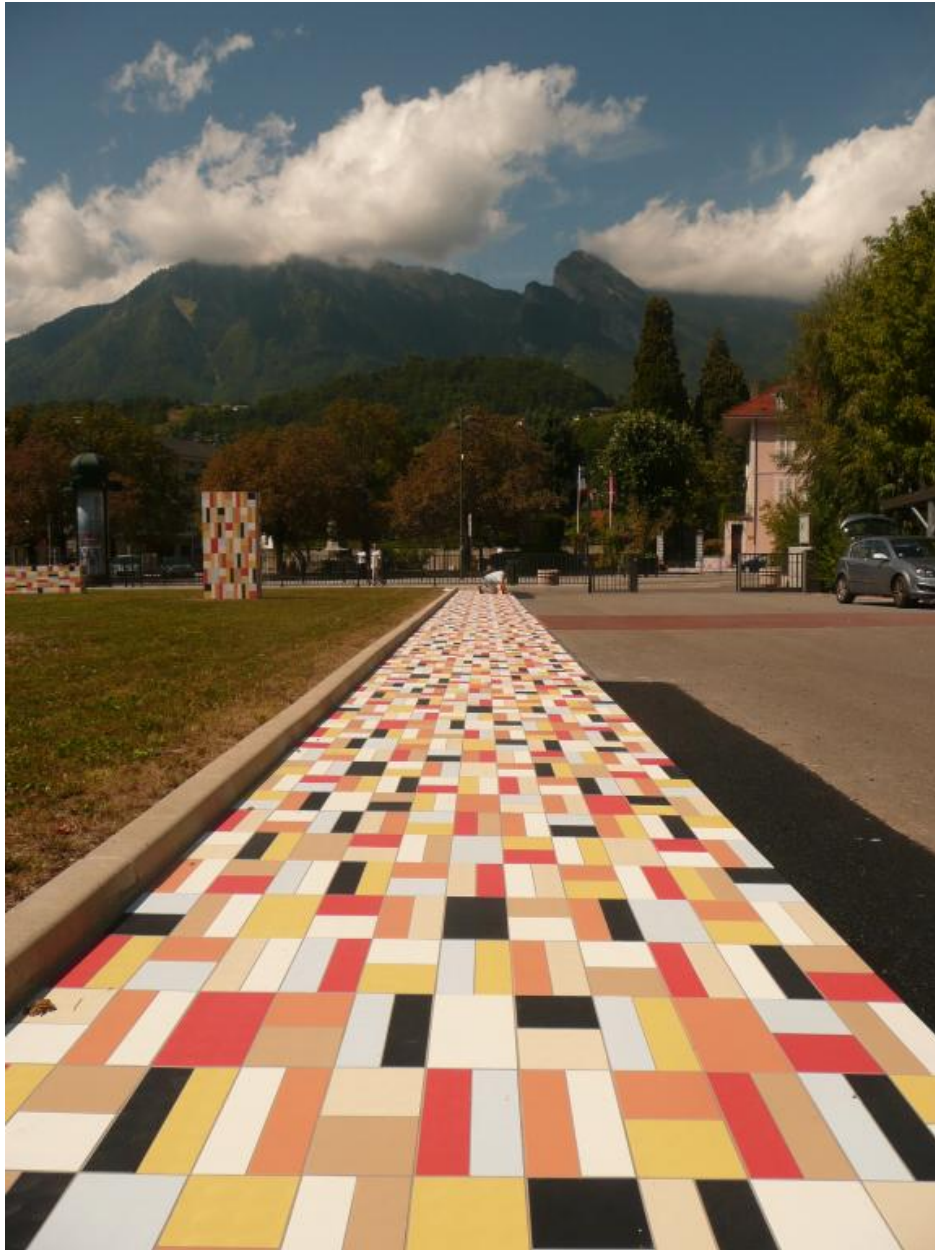
- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 photogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300401NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Œuvre en cours d'installation, en 2011. Revêtement de sol, en arrière plan éléments n° 4 et 6.

Référence du document reproduit :

- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 photogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300402NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Revêtement de sol en cours d'installation, en 2011.

Référence du document reproduit :

- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 fotogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300403NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Pierre Tatu avec les lycéens, en 2011.

Référence du document reproduit :

- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 photogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300404NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pierre Tatu avec les lycéens, en 2011.

Référence du document reproduit :

- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 fotogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300405NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble avec les lycéens, en 2011. Éléments n° 4 et 6.

Référence du document reproduit :

- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 fotogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300406NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de l'œuvre.

Référence du document reproduit :

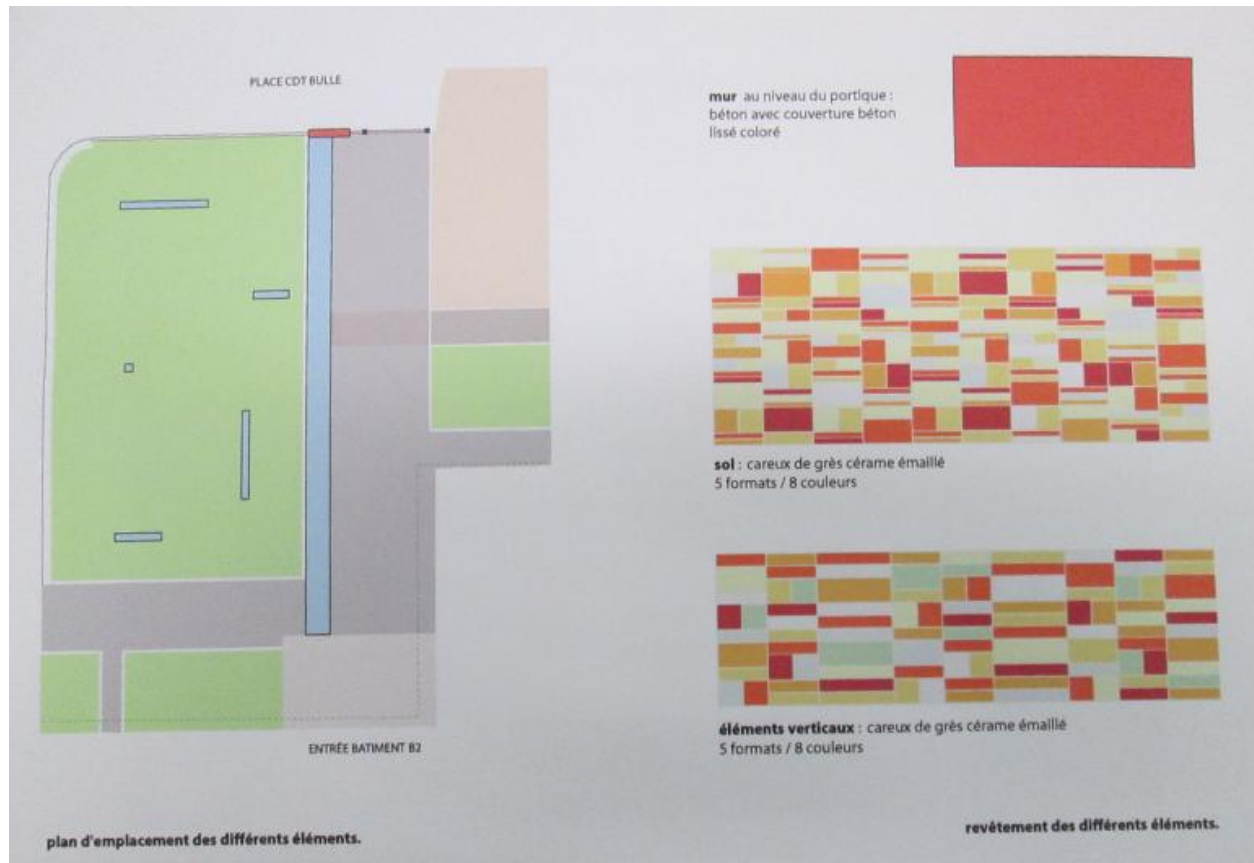
- **Vues d'ensemble de l'œuvre (2011) (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique)**
Vues d'ensemble de l'œuvre / [s.n.] 2011. 17 fotogr pos. (A Région Auvergne-Rhône-Alpes. Dossiers du 1 % artistique).
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon

IVR84_20207300407NUCAB

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

Date de prise de vue : 2011

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'emplacement des différents éléments ; revêtements des différents éléments.

Référence du document reproduit :

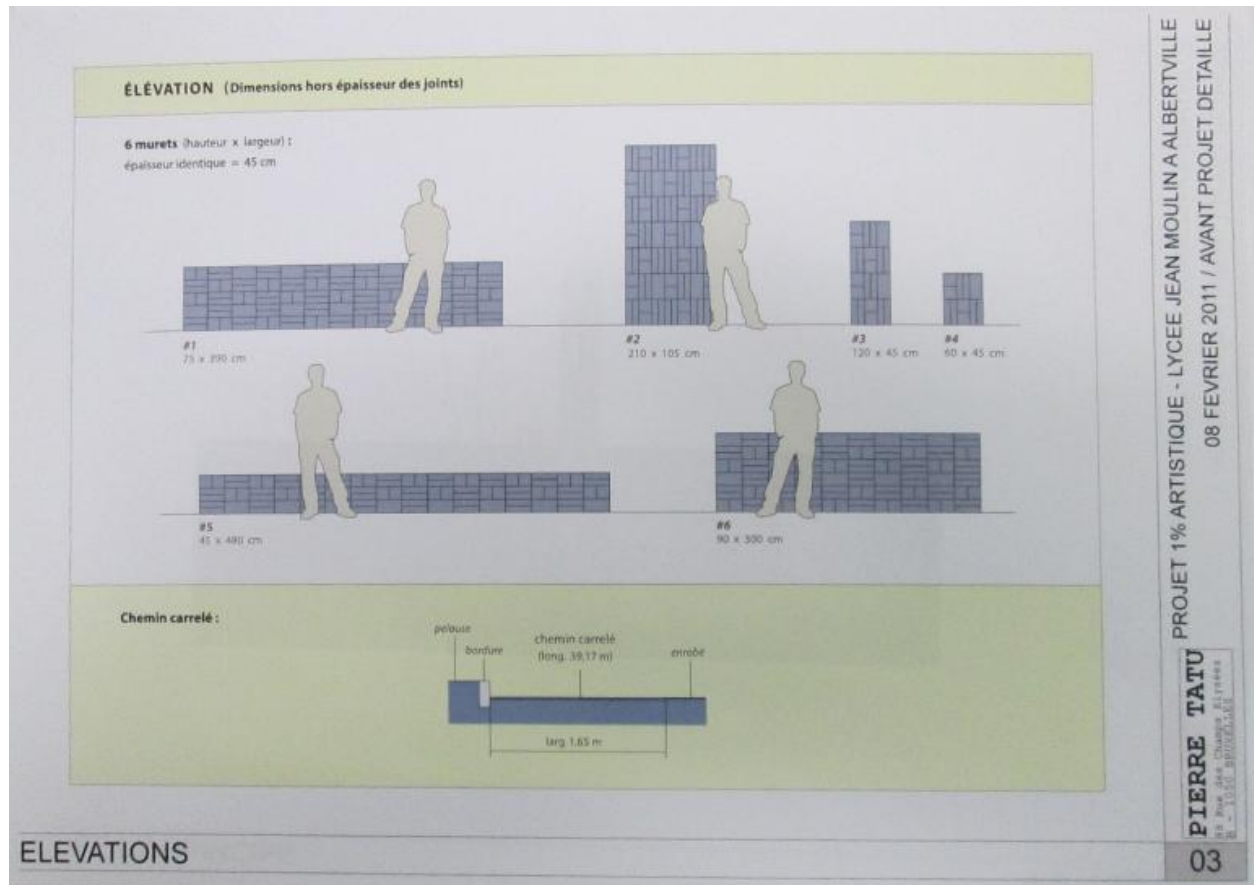
- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 5694 W 22. Lycée Jean Moulin : restructuration, 1% artistique (2006-2009)**
A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 5694 W 22. Lycée Jean MOULIN (73), Restructuration générale du lycée, opération n°19000207, 1% artistique, marché et paiements (2006-2009).
A Région Rhône-Alpes : 5694 W 22

IVR84_20207300711NUCAB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart

Auteur du document reproduit : Pierre Tatu

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévations, avec cotations.

Référence du document reproduit :

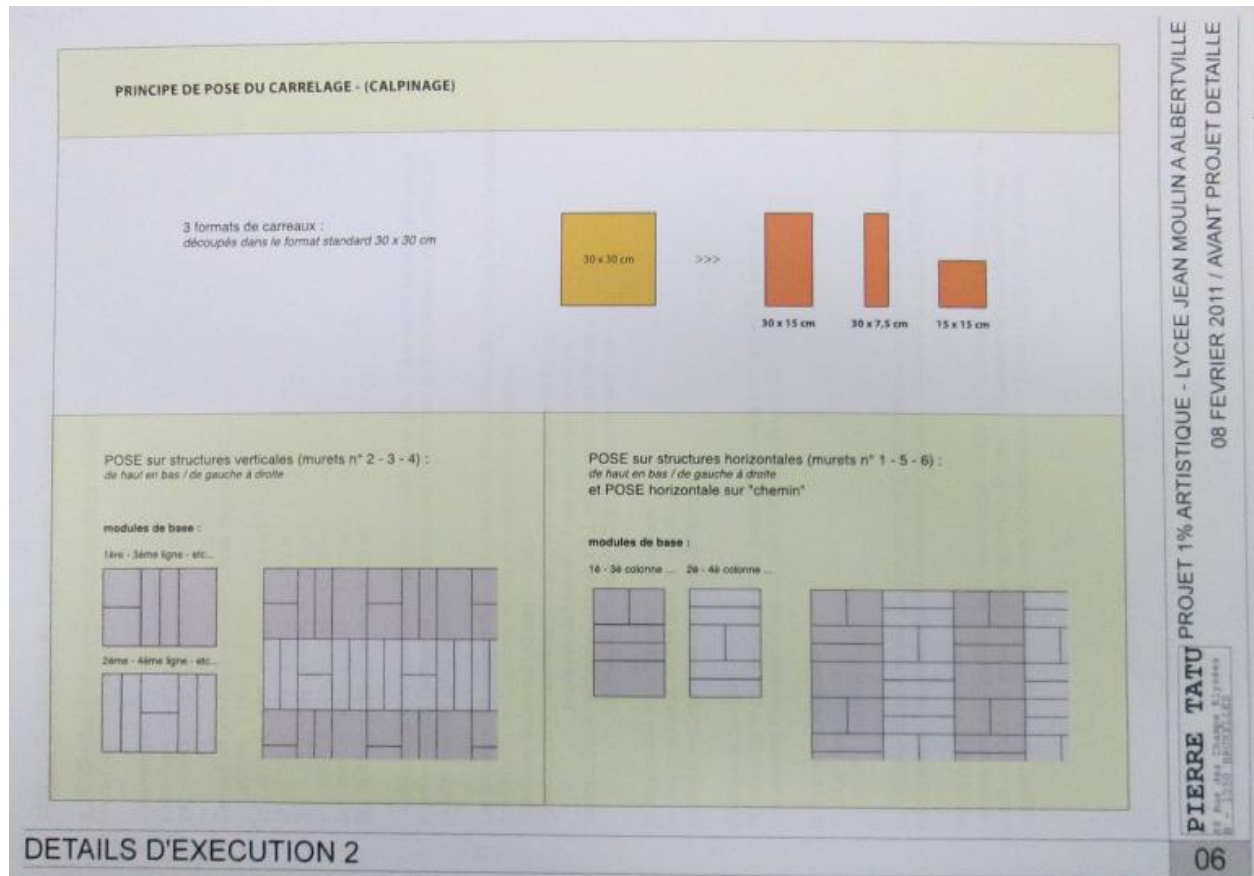
- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 5694 W 22. Lycée Jean Moulin : restructuration, 1% artistique (2006-2009)**
A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 5694 W 22. Lycée Jean MOULIN (73), Restructuration générale du lycée, opération n°19000207, 1% artistique, marché et paiements (2006-2009).
A Région Rhône-Alpes : 5694 W 22

IVR84_20207300712NUCAB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart

Auteur du document reproduit : Pierre Tatu

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Principes de pose du carrelage.

Référence du document reproduit :

- **A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 5694 W 22. Lycée Jean Moulin : restructuration, 1% artistique (2006-2009)**
A Région Auvergne-Rhône-Alpes. 5694 W 22. Lycée Jean MOULIN (73), Restructuration générale du lycée, opération n°19000207, 1% artistique, marché et paiements (2006-2009).
A Région Rhône-Alpes : 5694 W 22

IVR84_20207300713NUCAB

Auteur du document reproduit : Pierre Tatu, Valérie Pamart

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble.

IVR84_20207300870NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble.

IVR84_20207300872NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble.

IVR84_20207300844NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Éléments 2, 1, 5 et revêtement de sol.

IVR84_20207300849NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Éléments 3 et 4.

IVR84_20207300852NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élément 6, détail.

IVR84_20207300854NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

Date de prise de vue : 2020

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation